

■ **Agreji Sàrl**, à Bulle, Avenue de la Gare 4, c/o Etude Kaelin Murith & Schneuwly, 1630 Bulle, CH-217-3539844-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 19.03.2008. But: tout investissement dans le cadre de la création d'entreprises ainsi que tout soutien en relation avec la création d'entreprises, notamment l'apport de compétences en matière de stratégie et de réseau (cf. statuts pour le but complet). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Selon déclaration du 19.03.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Capital social: CHF 20'000.-. Associés: Carron Jimmy, de France, à Nice (F), avec 10 parts de CHF 1'000.-, Derosne Amélie, de France, à Astoria (USA), avec 10 parts de CHF 1'000.-, sans signature. Gérants: l'associé Carron Jimmy, gérant président avec signature collective à deux et Brügger Pascal, de St. Antoni, à Le Glèbe, gérant avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC. Communication aux associés: par écrit ou par courriel.

Journal no 1139 du 28.03.2008  
(04412256 / CH-217.3.539.844-1)